

Normes PCI-DSS : Faut-il y aller ?

Les normes PCI-DSS définies par le PCI Security Standards Council (PCI-SSC) sont-elles un mal nécessaire ? Elles s'adressent aux opérateurs de paiement (banquiers, distributeurs, sites marchands...) qui stockent, communiquent ou traitent des données cartes. Conséquence : les dimensions à prendre en considération sont complexes et coûteuses. Et les questions nombreuses : répartition exacte des rôles des grands émetteurs (Visa, MasterCard, Amex, JCB), co-existence entre les standards PCI et ISO, analyse des coûts du projet (cf. migration vers 1.2 depuis 2008) intégration technologique, contraintes juridiques à observer (conservation et consultation des données sensibles), sécurité accrue des transactions ou encore, lutte contre la fraude (cf. l'affaire Heartland et ses conséquences). Dès lors, ces normes sont-elles bonnes pour réguler mais insuffisantes pour bien sécuriser ? Dans ce cadre, Publi-News, organise une journée de débats et d'étude où s'exprimeront des experts reconnus, avec l'ambition de vous fournir les moyens de mesurer et d'évaluer les enjeux, explicites et implicites, de la norme PCI-DSS.

11 experts
1 journée

Présidence de la séance : Gérard de Moura, directeur délégué général, GALITT

9h00 : 2010, année charnière pour le passage à PCI-DSS, **Gérard de Moura, directeur général délégué, Galitt**

LE RÔLE DES ORGANISATIONS CARTES ET DES SCHEMES

9h15 : le point de vue des banques 'CB' par rapport aux standards PCI DSS et à leur implementation.

Paul Trescases, Risk Manager, Groupement des Cartes Bancaires.

9h45 : Le point de vue d'une organisation carte mondiale (intervention en anglais).

Stanley Skoglund, Head of policy compliance, Visa Europe

10h15 : Questions débat 10h30 : Pause café

CONTRAINTES DE SECURITE, CONTRAINTES LEGALES

11h00 : Les aspects juridiques à connaître : rapport d'étape à l'approche des échéances 2010, **Frédéric Forster, avocat, cabinet Alain Bensoussan Avocats**

11h30 : Comment faire pour que votre entreprise réponde aux exigences PCI DSS ? **Luis Delabarre, Solution Architect, Trend Micro**

12h15 : Questions débat 12h45 : Déjeuner

L'AVENIR DE PCI-DSS : 2010 ET AU-DELA

Comment concilier évolutivité et maîtrise des coûts dans le prolongement de PCI 1.2 ? Quid de la problématique du chiffrement des données ? PCI vs ISO 27001: guerre des normes ou coexistence des standards ?

14h00 : Protéger les données sensibles, état des lieux et recommandations, **Didier Hallépée, consultant, VP d'Eestel, l'Association des Experts Européens en Systèmes de Transactions Electroniques**

14h25 : La problématique des données cartes : les localiser (stockées, en transit sur le réseau, ou en utilisation sur des postes), les identifier et faire appliquer les mesures de sécurité adéquates (authentification, chiffrement, ...), auditer en permanence pour préserver la conformité. **Bernard Montel, directeur technique, RSA France**

14h50 : Commerçant à distance : comment répondre aux exigences et aux évolutions PCI DSS imposées par Visa et Mastercard ? **Jean-Pascal Duvet, directeur des paiements à distance, Atos Worldline**

15h15 : Sécurité des données sur les réseaux d'interactions métiers, **Jean-Claude Bellando, Product Marketing Manager, AXWAY**

15h40 : Questions débat 16h00 : Pause café

16h15 : Comment faciliter le passage des commerces à PCI DSS. **Charlotte Perraudin, chef de produit, Ingenico**

L'AVIS DES ORGANISATIONS DU COMMERCE ET DU E-COMMERCE

16h40 : L'analyse et la position du commerce et des services sur PCI et PCI DSS.

Jean-Marc Mosconi, délégué général, Mercatel

17h10 : Questions débat et conclusion de la journée

17h30 : Clôture

Normes PCI-DSS : Faut-il y aller ?

141€ de réduction
en vous inscrivant au plus tard
le 26 février 2010
(Offre valable pour la 1^{ère} personne inscrite)

Pour vous inscrire

Imprimez ce formulaire, complétez-le, puis faxez-le
 au + 33 1 47 57 37 25 ou retournez-le par courrier, à :
 PUBLI-NEWS - 47, rue Aristide Briand
 92300 Levallois-Perret (France)
 Le paiement se fera à réception de facture
 Téléphone : + 33 1 41 49 93 60
 E-mail : conferences@publi-news.fr

Inscription pour la 1^{ère} personne

1^{ère} inscription : 940 € HT (1 124,24 € TTC)

OFFRE SPÉCIALE

En vous inscrivant au plus tard le 26 février 2010,
 vous ne réglerez que **799 € HT** (955,60 € TTC) au lieu de 940 € HT,
 soit 141 € de réduction

Inscription pour les personnes suivantes

Dès la 2^{ème} inscription : **517 € HT/pers.** (618,33 € TTC) au lieu de 940 €

Oui, je m'inscris :

1^{ère} personne (Champs obligatoires)

Nom Prénom
 Fonction.....
 Tél Fax
 E-mail.....

2^{ème} personne (Champs obligatoires)

Nom Prénom
 Fonction.....
 Tél Fax
 E-mail.....

Si d'autres participants de la même société, merci de préciser leurs coordonnées sur une feuille jointe. Si vous souhaitez recevoir une alerte par SMS vous rappelant la date et le lieu de la conférence, merci de nous préciser **votre numéro de mobile** :

Société.....
 Service.....
 Adresse
 Code postal
 Ville.....
 Pays

Montant total HT : €

Montant total TTC (TVA 19,6%) : €

Je m'engage à régler ce montant à réception de facture

Nombre de facture : 1 facture (à l'adresse ci-dessus)
 Si adresse de facturation différente, merci de nous la préciser sur une feuille jointe

plusieurs factures (merci de nous préciser les différentes coordonnées de facturation)

Date :

Signature et cachet commercial :

Publinet

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION

L'inscription se déroulera en fonction des places disponibles. Adressez le coupon ci-dessus dûment rempli à :

PUBLI-NEWS - 47, rue Aristide Briand - 92300 Levallois-Perret- France

Vous pouvez aussi vous inscrire par fax au + 33 1 47 57 37 25 ou via notre site Internet www.publi-news.fr. Une facture vous sera immédiatement adressée. **Votre contact** : Magali Vialar - 01 41 49 93 60

NB : en cas d'inscription sur place, le jour de la conférence, **se munir impérativement d'un chèque de règlement**. A défaut, un chèque de caution sera demandé.

DROITS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la conférence, le dossier des participants, le déjeuner et les pauses café.

Les organisateurs se réservent la possibilité si les circonstances les y obligent de modifier le lieu, le programme ou les intervenants en tenant compte du thème prévu.

REGLEMENT DE L'INSCRIPTION

Toute inscription doit être réglée avant la conférence.

- Par chèque à l'ordre de Publi-News, en portant l'intitulé du séminaire au dos du chèque.

- Par virement à notre banque : BNP, compte N°30004/00178/00023793165/92, libellé au nom de Publi-News avec l'intitulé de la conférence, le nom de la 1^{ère} personne inscrite et le n° de facture.

- Par carte bancaire Visa ou MasterCard.

Une lettre de confirmation sera adressée à réception du règlement.

ANNULATION

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation de 30 à 9 jours avant la conférence, les frais seront de 50 € HT. 8 jours avant la conférence, les frais de participation resteront dus en totalité. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la conférence. Les participants pourront, en cas d'empêchement, se faire remplacer par une autre personne exclusivement de la même société, ou à défaut, recevront les textes de la conférence.

LIEU

La conférence se déroulera le jeudi 1er avril 2010 à l'**Espace Etoile Saint-Honoré, 21/25 rue Balzac, 75008 Paris**

Métro : Charles-de-Gaulle-Etoile ou Ternes

Conformément aux dispositions de la "loi Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'interrogation des données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale de Publi-News et de ses partenaires, et d'opposition pour motifs légitimes à ce que des données à caractère personnel vous concernant fassent l'objet d'un traitement. La mise en œuvre de ces droits est possible par écrit auprès du service marketing de Publi-News, 47 rue Aristide Briand, 92300, Levallois-Perret.